Limay (78) : des lycéens réclament le droit de porter l’abaya et la djellaba à l’école, et lancent une pétition pour faire pression sur la direction ; ils ont recueilli 235 signatures sur 1.300 élèves

07/04/2023 à 12h25



Des élèves du lycée Condorcet de Limay (Yvelines) ont fait circuler une pétition pour que le port de l’abaya et de la djellaba soit autorisé dans l’établissement.

Il y a plusieurs années, c’était le survêtement qui posait problème au **lycée Condorcet** de **Limay** (Yvelines). La direction avait créé la polémique en tentant d’interdire aux élèves de revêtir cette tenue. Cette fois, c’est un tout au type de vêtement qui fait débat. Ces dernières semaines, cinq lycéennes ont fait circuler au sein de l’établissement une pétition « contre l’interdiction du port de l’abaya et de la djellaba » pendant les heures de cours.

235 signatures sur 1 300 élèves

La première est une tenue féminine couvrant tout le corps, traditionnelle des pays musulmans, considérée en France comme un signe religieux. Et donc, interdite à l'école, tout comme la seconde, portée par les hommes comme les femmes. Ces adolescentes ont recueilli **235 signatures**, sur les 1 300 jeunes scolarisés dans ce lycée polyvalent.

(…) À Condorcet, l'affaire a démarré au conseil d'administration du **6 mars 2023**, avec cette question des représentants des enseignants. « Nous nous inquiétons du nombre grandissant d'élèves filles venant au lycée dans des tenues « non laïques », certaines [les] arborent même pour la pratique de l'EPS. Serait-il possible que [le proviseur et son adjoint] rappellent aux élèves concernées et à leurs familles les principes de neutralité ? »

(…) Lors du dernier conseil d'administration de l'établissement, **lundi 3 avril**, le chef d'établissement a informé les membres de l'existence de cette pétition. « Personne n'a rien vu venir, réagit une prof présente ce jour-là. Je trouve hallucinant que des élèves se mobilisent sur cette thématique qui porte atteinte à la laïcité. » Les autres enseignants sollicités n'ont pas souhaité répondre à nos questions sur ce sujet qui diviserait au sein même du personnel.

(…) Actu.fr

(Merci à Citoyen)